

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Réunion du 07 octobre 2009

1/ Médiation du crédit et encours de crédits

• **Médiation du crédit**

A ce jour, 87 dossiers ont été transmis à la médiation bancaire dans le département (860 reçus au niveau régional). 72 % des dossiers recevables ont connu une issue favorable au niveau départemental, contre 73 % en moyenne régionale et 64 % au niveau national.

Le délai de traitement des demandes est inférieur dans le département (1,8 mois) à la moyenne régionale (2 mois) et nationale (1,9 mois)..

• **Evolution des encours de crédits**

Les encours de crédits mobilisés à fin août 2009 au plan national, régional et départemental figurent en annexe 1. Pas de nouvelle cassure observable dans le secteur des TPE pour le département.

2/ Données fiscales et sociales

2.1 - Direction des services fiscaux

- *L'évolution des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises assujetties à la TVA à fin août 2009 affiche un repli de 3,9 % par rapport à août 2008 (- 20 % pour la construction et - 11 % pour le commerce et la réparation automobile) ;*
- *Les rentrées fiscales au 30 septembre 2009 par rapport à 2008 continuent d'évoluer de manière contrastée : - 0,14% pour la TVA et - 18,1% pour l'impôt sur les sociétés.*
- *Mesures fiscales du plan de relance :*
 - Remboursement anticipé crédit impôt recherche : 62 entreprises pour 3 millions d'euros ;
 - Remboursement anticipé de reports en arrière de déficits : 55 entreprises pour 1,2 millions d'euros ;
 - Plans de règlement accordés (TVA et IS) : 61 plans pour 0,83 million d'euros ;
 - Pénalités non appliquées (TVA et IS) : 46 entreprises pour 0,04 million d'euros.
- *Entreprises reliquataires (TVA et IS) : 524 comptes débiteurs en septembre 2009 pour 377 en 2008 (+39%).*

2.2 – Trésorerie générale

L'activité de la Commission des chefs des services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) est toujours aussi soutenue.

Les demandes de 10 entreprises ont été examinées lors de la séance du 7 octobre, représentant une quarantaine d'emplois.

2.3 URSSAF

La situation à fin août 2009 est meilleure que celle constatée au cours des mois précédents. Ainsi, le taux des restes à recouvrer s'établit à 2,03 % à fin août 2009 contre 3,29 % à fin août 2008.

2.4 – Direction du travail

- *Demande d'emplois*

Malgré une dégradation de la situation du marché du travail au cours du mois d'août (augmentation de la DEFM cat. A-B-C de 2,7% sur 1 mois contre +1,3% en moyenne régionale), le département résiste mieux que les autres départements de la région.

Ainsi, sur un an, le taux de chômage (DEFM cat. A-B-C) a progressé de 17,2 % dans le département contre 22,5 % en moyenne régionale.

- *Chômage partiel*

Evolution du nombre d'heures en demande d'indemnisation par les entreprises : 78 000 en juin, 25 000 en juillet, 1 280 en août (mois non représentatif en raison des congés payés), 107 000 en septembre (13 entreprises). Au 5 octobre, 9 000 heures sont déjà enregistrées.

L'augmentation observée courant septembre et début octobre peut néanmoins être liée au rattrapage du faible nombre d'heures demandées au mois d'août.

- *Licenciements économiques déclarés à la direction du travail*

103 en mai, 105 en juin, 46 en juillet, 27 en août et 36 en septembre. Un tassement est donc observé après les pics de mai et juin, mais la tendance reste à confirmer.

3/ Tour de table sur la situation économique

Le début d'amorce de reprise économique ressenti par le directeur de la banque de France le mois dernier semble se confirmer pour le gros œuvre et le bâtiment.

Selon une étude publiée par la Banque de France dans son bulletin trimestriel du 3^{ème} trimestre 2009, la « production » de crédits à l'habitat au cours du second trimestre 2009 est en net recul (- 25 % en un an) au niveau national, tant dans le secteur du neuf que de l'ancien ; la part des prêts à taux réglementé est repassée au-dessus de 10 % lors du second trimestre 2009 ; la part des crédits à taux variable a progressé et est également revenue à plus de 10 % du fait de la baisse des taux d'intérêt ; les prêts relais ont fléchi et leur part est revenue à 4 % ; les conditions d'octroi ont cessé de se durcir ; les taux ont baissé de 173 points de base entre décembre 2008 et juillet 2009 sur les crédits à taux variable, près de 80 points de base sur les prêts à plus de 10 ans ; la durée des crédits n'a pas bougé.

Les effectifs des PME du bâtiment se maintiennent, après la diminution constatée aux 4^{ème} trimestre 2008 et 1^{er} trimestre 2009. Les collectivités locales commencent à lancer des appels d'offres en nombre, ce qui devrait permettre aux entreprises de charger leur carnet de commandes.

Les professionnels du bâtiment s'inquiètent du projet tendant à ajouter des contraintes supplémentaires « bâtiment de basse consommation énergétique » au dispositif Scellier, car cela aurait pour effet de retarder énormément tous les programmes de construction en cours.

Le secteur des travaux publics connaît une certaine stabilité des emplois. Les prix ont fortement chuté (de l'ordre de - 40 %). Les volumes sont identiques à ceux de 2008. Les professionnels attendent avec impatience les appels d'offres des collectivités locales liés au dispositif « FCTVA ». Ils souhaiteraient que les mesures prises par l'Etat en matière d'avance forfaitaire sur marchés publics (portée à 20 %) soient applicables également aux collectivités locales.

Pour ce qui concerne l'artisanat, il est constaté un recul du nombre de contrats d'apprentissage, en contradiction avec les évolutions positives observées depuis de nombreuses années.

Le petit commerce et la restauration sont des secteurs très affectés par la crise. Le financement de la trésorerie est difficile à obtenir.

Le secteur agricole connaît une très mauvaise année du fait de la sécheresse, de la surproduction et de la restriction de la consommation.

Le Crédit Agricole constate, pour le marché des particuliers, une relance des demandes de crédits à l'habitat du fait de la baisse des prix et des taux d'intérêt, et une forte diminution des crédits à la consommation. Le marché des entreprises résiste mieux que prévu mais la situation est contrastée selon les secteurs d'activité.

La Société Générale suit une tendance identique. Elle note toutefois que le marché des professionnels est difficile pour le petit commerce et la restauration notamment.

4/ Aides et financements européens en faveur des PME

Midi-Pyrénées Innovation (MPI) – cf annexe 2 - est association loi 1901 créée mi 2006, présidée par M Martin MALVY président du conseil régional de Midi-Pyrénées et cofinancée par la région Midi-Pyrénées, l'Etat, OSEO et l'Union européenne. Elle anime le RDT (réseau de développement technologique) et est membre du réseau « Enterprise Europe Network ».

MPI accompagne et oriente les entreprises de la région Midi-Pyrénées en leur proposant des outils, méthodes, contacts qualifiés, et solutions concrètes centrées sur l'innovation. Coordinateur du dispositif régional d'aide à l'innovation, MPI apporte son soutien aussi bien dans les secteurs d'activités précurseurs que traditionnels. Elle agit pour la compétitivité de Midi-Pyrénées et son rayonnement aux niveaux national et européen.

MPI a parmi ses missions de renforcer la participation des PME aux programmes de recherche et d'innovation de l'Union Européenne (cf annexe 3).

Pour toute information, contacter Christine GUIDICE, chargée de mission Europe et Projets européens à MPI : christine.guidice@mp-i.fr.

MPI travaille en collaboration étroite avec l'**Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne (ADE82)** qui propose un ensemble de services gratuits aux entreprises du département : accueil des nouveaux projets et intégration de nouveaux arrivants, soutien aux projets de développement d'entreprises dans le territoire, animation sectorielle, mise en réseau d'entreprises...

La Convention d'Application du Schéma Régional de Développement Economique signée en 2007 par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées confère à l'ADE82 la mission d'organiser et de coordonner les travaux de tous les partenaires (Région, Midi-Pyrénées Innovation, OSEO, Midi- Pyrénées Expansion, Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn-et-Garonne, Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne, Communauté d'Agglomération du Pays de Montauban et des Trois Rivières).

L'Agence ADE82 est notamment chargée de réunir, à intervalles réguliers, un comité technique dont le rôle est de faire le point sur les projets des entreprises, de discuter de leurs plans de financement et de veiller à ce qu'on ne dépasse pas les limites d'aides prévues par l'Union Européenne.

Pour en savoir plus : www.investir-tarn-garonne.com

5/ Dispositifs CAP Export et CAP+ Export

Le complément d'assurance crédit public export (CAP EXPORT) est le relais à l'export du dispositif CAP déjà disponible sur le marché français. Son objectif est d'aider les exportateurs français à obtenir une garantie supérieure à celle que leur donnerait spontanément l'assureur crédit au vu de la qualité de l'acheteur étranger.

La garantie CAP+ est accordée lorsque l'assureur crédit ne délivre aucune garantie sur un acheteur étranger, soit lors d'une demande de garantie nouvelle, soit lors de la résiliation d'un agrément par l'assureur crédit.

Les annexes 4 et 5 présentent ces deux dispositifs.



Liste des annexes

- Annexe 1 : Evolution des encours de crédits mobilisés (France, région, départements)
- Annexe 2 : Midi-Pyrénées Innovation : Agence régionale de l'innovation
- Annexe 3 : Aides et financements européens en faveur des PME
- Annexe 4 : CAP et CAP+ EXPORT (communiqué de presse et fiche)
- Annexe 5 : COFACE - CAP et CAP+ EXPORT (fiche et diaporama)
- Annexe 6 : Plan d'aide aux PME



La prochaine réunion se déroulera **le mercredi 4 novembre 2009** à partir de 17 H 30, à la préfecture.

Ordre du jour :

- **Tour de table sur la situation économique**
- **Réglementation financière Bâle 2 et financement des PME, Banque de France**
- **Intervention d'OSEO sur le nouveau dispositif mis en place par le Gouvernement pour aider les PME à renforcer leurs fonds propres (cf annexe 6)**
- **Présentation de l'organisation et des méthodes de distribution du crédit par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.**

PARTICIPANTS

NOM-PRENOM	ORGANISME
AUFORT Pierre-Louis	Crédit Agricole - FBF
BARROSO Jérôme	Préfecture
BEQUET Stéphane	Mairie Montauban
BEZARD-FALGAS Patrick	MEDEF
BONTEMPI Martine	Préfecture
BRANDILLY Sébastien	Société Générale
CASTEL Jean-Paul	FBTP
CHERLONNEIX Bernard	Banque de France
COSTES Vincent	ADE
DELETANG Sylvie	CCI
DELZERS Roland	Chambre des métiers
DIALLO Oumar	Préfecture
FROMENTEZE Laurent	DDTEFP
GRAMAGLIA Eric	CIC
GRIZAUD Alain	FBTP
LAFURIE Caroline	SIAGI
LAGARRIGUE Maurice	CGPME
LHOSTE Jérôme	Société Générale
MARTINAT François	LCL
MAUBARTHE-LERE Bernard	URSSAF
NICOT Christophe	Midi-Pyrénées Innovation
PALUS François	COFACE
POGGIOLI Gérard	Trésorier-payeur général
POLVE-MONTMASSON Danièle	Préfète
RABAIN Lionel	DSF
ROULLEAU Fabienne	CGPME
ROUVIERE Gilles	Banque Courtois
TIGNOL Jean-Claude	Expert-comptable